

Les effectifs étudiants et le personnel enseignant dans les associations regroupées au CADRE en 1971-1972

par Mariette THIBAUT

AFIN DE rendre service aux lecteurs qui, à l'occasion, ont besoin de connaître les effectifs étudiants des collèges privés ou publics, ou des institutions d'enseignement secondaire privées, nous avons regroupé ici, comme nous le faisons dans *Prospectives* depuis quelques années déjà, quelques statistiques concernant ces effectifs pour l'année scolaire en cours. Nous traiterons également, dans ces pages, du personnel enseignant des mêmes institutions.

Notons que les chiffres que nous examinerons ici sont ceux des collèges membres de la Fédération des CEGEP (39 collèges) et de l'Association des collèges du Québec (ACQ), cette dernière groupant 24 collèges privés, soit la majorité des collèges privés du Québec. Pour le secondaire, nous utiliserons les chiffres de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES) qui compte 77 institutions privées. Bien que bon nombre d'institutions privées d'enseignement secondaire n'adhèrent pas pour l'instant à l'AIES, on calcule que les élèves inscrits dans les 77 institutions membres représentent environ 75% de tous les élèves du secondaire privé.

Précisons enfin que tous les chiffres nous ont été fournis par les institutions concernées au 30 septembre 1971.

Au secondaire

L'AIES comptait, au 30 septembre dernier, 77 institutions d'enseignement secondaire dont 33 pour garçons, 27 pour filles et 17 institutions mixtes.

On compte, dans ce groupe, 41 institutions offrant les classes de Secondaire I à V inclusivement et 22 qui reçoivent des élèves de Secondaire I à IV. Les 14 autres institutions membres comprennent une variété de cas. On y trouve des institutions qui, à la suite d'une entente avec une autre maison, ne donnent qu'une partie du cours secondaire, d'autres qui ont commencé à offrir l'enseignement secondaire en progressant chaque année de façon à compléter ce niveau d'études d'année en année, des collèges qui, en plus de l'enseignement collégial, reçoivent des élèves des dernières classes du secondaire, d'autres, enfin, qui ferment graduellement leurs portes.

Parmi les 77 institutions membres, on en trouve 32 dirigées par des clercs, 27 par des religieuses, 9 par des frères et 7 par des laïques. Enfin, 2 de ces maisons ont une corporation mixte, groupant laïques et clercs ou religieux.

TABLEAU I
AIES – Effectifs étudiants 1971-1972¹

	Garçons	%	Filles	%	Total
Secondaire I	4738	57.3	3536	42.7	8274
Secondaire II	4273	58.9	2984	41.1	7257
Secondaire III	4127	57.4	3065	42.6	7192
Secondaire IV	3339	55.4	2692	44.6	6031
Sous-total I à IV:	16477	57.4	12277	42.6	28754
Secondaire V	2525	54.2	2132	45.8	4657
TOTAL I à V:	19002	56.9	14409	43.1	33411

Les effectifs étudiants

Parmi les 33411 étudiants inscrits dans les 77 institutions de l'AIES, 28754 sont dans les classes de Secondaire I à IV et 4657 en Secondaire V. Ces derniers représentent donc 13.9% de tous les élèves. Nous avons déjà noté plus haut que le Secondaire V existait dans 41 des 77 institutions concernées.

On remarquera, au tableau I, que le nombre de garçons est plus élevé que celui des filles et ce, à tous les degrés du secondaire. Au total, les garçons représentent 56.9% des effectifs. Le nombre plus élevé d'institutions pour garçons (33 contre 27 pour les filles) semble une explication valable. Ajoutons à ceci que sur les 17 institutions mixtes, 2 seulement reçoivent plus de filles que de garçons.

L'AIES dans l'enseignement secondaire privé

Selon les chiffres que nous avons pu obtenir du ministère de l'Éducation, on compterait actuellement, dans l'ensemble des institutions privées de ce niveau, environ 45604 élèves, soit 32536 dans les institutions déclarées d'intérêt public ou reconnues pour fins de subventions, 12068 dans les institutions associées entièrement ou partiellement à une commission scolaire et environ 1000 dans des écoles qui détiennent un permis.

Les institutions membres de l'AIES étant toutes déclarées d'intérêt public, reconnues pour fins de subventions ou associées à des commissions scolaires, leurs effectifs étudiants représentent donc 75% de tous les effectifs qu'on retrouve dans les institutions

subventionnées à divers titres et environ 73.3% de tous les élèves du secondaire privé.

TABLEAU II
AIES – Effectifs étudiants

Comparaisons avec les années antérieures				
Année:	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972
Élèves:	27827	30640	32298	33411
Institutions:	65	68	74	77
Moyenne:	428	450	436	434

TABLEAU III
AIES-ACQ – Effectifs étudiants

Comparaisons avec les années antérieures au secondaire				
Année:	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972
Élèves:	28080	31762	33220	33755
Institutions:	70	74	80	80

Comparaisons avec les années antérieures

Depuis la création de l'AIES en 1968, le nombre d'institutions et le nombre d'étudiants, comme l'indique le tableau II, ont connu une progression constante. De 65 institutions qui adhéraient à l'AIES au moment de la disparition de la Fédération des collèges classiques, le nombre est passé à 77. Les effectifs étudiants sont passés, au cours des mêmes années, de 27827 à 33411.

Faut-il en conclure que l'enseignement secondaire privé s'est développé rapidement, que de nouvelles institutions ont ouvert leurs portes en même temps que le secteur public s'équipait de nouvelles écoles polyvalentes? La réalité est tout autre.

Le dernier bulletin d'information de l'AIES² nous indique qu'au contraire l'AIES a subi de lourdes pertes après cette première année d'existence et ce, tant en nombre d'institutions qu'en nombre d'élèves. Au total, 18 institutions totalisant 9518 élèves ont quitté les rangs de l'Association depuis septembre 1969. Il s'agit soit d'institutions qui ont fermé leurs portes, soit de maisons qui ont abandonné le cours

1. Nous comptons en Secondaire III et IV les élèves qui suivent les anciens programmes de 10^e et 11^e années.

2. AIES – Information, n° 1, 20 janvier 1972.

secondaire pour se consacrer à un autre niveau d'études, soit, enfin, d'institutions vendues au secteur public.

L'augmentation des effectifs provient, d'une part, du recrutement d'écoles existantes qui n'avaient pas joint les rangs de l'AIES dès sa fondation (30 institutions pour un total de 8140 élèves) et, d'autre part, d'un accroissement des effectifs dans les institutions membres.

Si nous tenons compte du fait que l'Association des collèges du Québec (ACQ) compte 3 collèges qui, en plus du cours collégial, offre le Secondaire V, nous obtenons un total de 33755 élèves au secondaire dans 80 institutions membres de l'une ou l'autre de ces associations. Le tableau III donne d'ailleurs un aperçu de l'évolution des effectifs du secondaire pour l'ensemble des collèges et institutions regroupés dans l'ACQ et l'AIES.

La moyenne d'élèves par institution a, par ailleurs, assez peu varié au cours des quatre dernières années comme on le voit au tableau II. Cette moyenne de 428 en 1968-1969 est passée à 450, 436 et enfin 434 pour l'année en cours.

Nous avons parlé plus haut d'augmentation des effectifs dans les institutions membres et de recrutement. Les chiffres que nous venons de donner, chiffres représentant la moyenne d'élèves par école, ne semblent pas indiquer d'augmentation appréciable des effectifs.

Ce phénomène peut s'expliquer par plusieurs facteurs dont, principalement, la petite taille de la majorité des institutions recrutées depuis 1969. En effet, 5 de celles-ci seulement comptent plus de 400 élèves, tandis que 4 ont moins de 100 élèves. La moyenne pour ces nouvelles institutions membres se situe aux environs de 275 élèves.

Comparaisons avec le secteur public

Il est difficile d'établir des comparaisons valables avec les effectifs du secteur public pour le même niveau d'enseignement. N'ayant pu obtenir du ministère de l'Éducation les chiffres exacts pour l'année scolaire en cours, nous devons utiliser, pour fins de comparaisons, ceux de l'année 1970-1971.

Le secteur public recevait, l'an dernier, 572242 élèves inscrits dans les institutions privées et assombré est demeuré à peu près stable, nous constatons que les élèves inscrits dans les institutions membres de l'AIES, soit 33411, représentent environ 5.8% des effectifs inscrits au secteur public.

D'autre part, si nous tenons compte de tous les élèves inscrits dans les institutions privées et associées pour l'année 1971-1972, soit 45604, le pourcentage des effectifs, relativement à ceux du secteur public, serait de l'ordre de 8%.

TABLEAU IV
AIES — Personnel enseignant 1971-1972
(Selon l'état de vie)

	Plein temps	%	Temps partiel ⁴	%	Total
Prêtres	212	12.9 (55.4) ⁵	178	25.5 (45.6)	390
Frères	110	6.7 (71.9)	43	6.1 (28.1)	153
Sœurs	254	15.5 (57.9)	185	26.5 (42.1)	439
Laiques (hommes)	758	46.1 (82.3)	163	23.4 (17.7)	921
Laiques (femmes)	310	18.8 (70.6)	129	18.5 (29.4)	439
TOTAL:	1644	100% (70.2)	698	100% (29.8)	2342

3. Nous ne tenons pas compte ici des élèves inscrits dans le secteur de l'enfance inadaptée. Ce secteur recevait, en 1970-1971, un total de 41534 élèves pour les niveaux élémentaire et secondaire.

4. Nous comptons comme personnel à temps partiel des enseignants qui, bien qu'engagés à plein temps par l'institution, donnent des cours à un autre niveau ou consacrent une partie de leur temps à des tâches administratives.

TABLEAU V
AIES – Personnel enseignant 1971-1972
 (Selon le sexe)

	Plein temps	%	Temps partiel	%	Total
Hommes	1080	65.7 (73.8)	384	55.0 (26.2)	1464
Femmes	564	34.3 (64.2)	314	45.0 (35.8)	878
TOTAL	1644	100% (70.2)	698	100% (29.8)	2342

Le personnel enseignant

Le tableau IV nous indique, en chiffres absolus et en pourcentage, la répartition du personnel enseignant dans les 77 institutions de l'AIES.

Les 77 institutions ont présentement à leur emploi 2342 enseignants, dont 1644 (70.2%) à plein temps et 698 (29.8%) à temps partiel. Notons toutefois que, parmi ces derniers, nous comptons les personnes engagées à plein temps par l'institution mais qui consacrent une partie de leur temps à de l'enseignement à un autre niveau ou à des tâches administratives, ce qui réduit la proportion réelle du personnel à temps partiel.

Notons que les laïques, hommes et femmes, sont au nombre de 1068 à plein temps, soit 64.9% de tout le personnel à plein temps et 292 à temps partiel, soit 47.1% de ce dernier groupe.

Si nous nous reportons au tableau V, nous trouvons la répartition hommes et femmes, à plein temps et à temps partiel. Nous constatons ici que le personnel masculin est nettement supérieur au personnel féminin, soit 65.7% à plein temps et 55.0% à temps partiel. Nous avons noté plus haut que les garçons forment 56.9% des effectifs étudiants et les filles 43.1%.

TABLEAU VI
AIES – Personnel enseignant
 Comparaisons avec les années antérieures

	1969-1970		1970-1971		1971-1972	
	Plein temps	Temps partiel	Plein temps	Temps partiel	Plein temps	Temps partiel
Prêtres	17.5	24.9	14.5	31.9	12.9	25.5
Frères	6.4	3.4	7.7	5.2	6.7	6.1
Religieuses	16.4	14.9	11.0	21.5	15.5	26.5
Laïques (hommes)	47.6	38.2	52.0	22.8	46.1	23.4
Laïques (femmes)	12.1	18.6	14.8	18.6	18.8	18.5
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Comparaisons avec les années antérieures

Le tableau VI établit une comparaison quant à la répartition du personnel enseignant au cours des trois dernières années. Nous fournissons ce tableau à simple titre d'information. Les données qu'on y trouve ne nous semblent guère révélatrices si ce n'est quant au nombre de clercs où on note une di-

minution progressive et quant aux laïques (femmes) où il y a une augmentation continue au cours des trois années étudiées. Le fait, toutefois, que des institutions aient quitté les rangs de l'AIES et que d'autres y aient adhéré depuis ne permet pas d'évaluer la tendance réelle. Ce n'est qu'en se basant sur les institutions «stables» qu'on pourrait établir des comparaisons valables.

AU NIVEAU COLLÉGIAL

Nous traiterons, dans cette partie, des effectifs étudiants et du personnel enseignant des collèges membres de l'Association des collèges du Québec (ACQ) et de la Fédération des CEGEP.

Dans les collèges privés

L'ACQ groupe en 1971-1972, 24 collèges, soit la majorité des collèges privés du Québec. On y trouve 3 collèges pour garçons seulement, 3 collèges pour filles et 18 collèges mixtes.

23 des 24 collèges membres offrent l'enseignement général et, de ce nombre, 8 collèges donnent également certains programmes de l'enseignement professionnel, tandis qu'un collège se consacre entièrement au professionnel. Enfin, 3 des 24 collèges reçoivent des élèves en Secondaire V, 4 en Formation des maîtres et 1 institution offre, en plus du cours collégial, le baccalauréat français.

Si nous examinons la direction de ces collèges privés, nous remarquons que 9 collèges sont dirigés par des clercs, 2 par des communautés de frères enseignants, 9 par des religieuses, 3 sont dirigés par des laïques et 1 possède une corporation mixte formée de clercs, de religieuses et de laïques.

TABLEAU VII
ACQ – Effectifs étudiants 1971-1972

	Garçons	%	Filles	%	Total
Secondaire V	250	72.7	94	27.3	344
Sous-total Secondaire V:	250	72.7	94	27.3	344
<i>Général</i>					
Collège I:	2201	60.7	1423	39.3	3624
Collège II:	1839	60.7	1190	39.3	3029
Sous-total général:	4040	60.7	2613	39.3	6653
<i>Professionnel:</i>					
Collège I:	266	38.4	426	61.6	692
Collège II:	325	53.9	278	46.1	603
Collège III:	90	70.3	38	29.7	128
Sous-total professionnel:	681	47.9	742	52.1	1423
<i>Autres cours</i>					
Formation des maîtres:	53	12.3	378	87.7	431
Baccalauréat français:	8	72.7	3	27.3	11
Sous-total autres cours:	61	13.8	381	86.2	442
TOTAL:	5032	56.8	3830	43.2	8862

Les effectifs étudiants

Les 24 collèges membres de l'ACQ comptent un total de 8862 étudiants, dont 344 élèves en Secondaire V et 8518 étudiants de niveau collégial.

C'est dans les programmes de l'enseignement général qu'on retrouve le plus grand nombre d'étudiants, soit 6653 (4040 garçons, 2613 filles). On remarque que 1423 étudiants, soit 16.7% des effectifs sont inscrits à des programmes d'enseignement professionnel, tandis que 431 étudiants poursuivent des études dans le cadre de la Formation des maîtres.

Comparativement à l'année 1970-1971, l'ensemble des collèges accusent une baisse dans les effectifs étudiants. On comptait, en effet 9808 étudiants inscrits l'an dernier dans 23 collèges: ce nombre est, pour l'année en cours, de 8862 étudiants dans 24 collèges, soit 946 étudiants de moins.

La principale différence se situe surtout au niveau de la Formation des maîtres, les collèges abandonnant peu à peu ce secteur d'enseignement. Le nombre d'étudiants en FM était, l'an dernier, de 1552. De ce nombre, il ne reste que 431 étudiants dans les collèges de l'ACQ.

Des 23 collèges membres de l'ACQ en 1970-1971, 2 se sont retirés lors de leur intégration à un CEGEP. D'autre part, 3 collèges déjà existants ont joint les rangs de l'Association. Ces changements expliquent également, en partie, la différence notée dans les effectifs étudiants.

On remarquera également, dans le tableau VII, que le nombre de garçons (56.8%) est nettement supérieur à celui des filles (43.2%), bien que le nombre d'institutions s'adressant aux uns et aux autres soit le même. Cette différence pourrait possiblement s'expliquer par le fait que plusieurs collèges mixtes étaient jadis des collèges de garçons qui, depuis quelques années déjà, admettent des jeunes filles. Une certaine tradition jouant, ces collèges attireraient-ils davantage de garçons que de filles? On peut tout au moins formuler cette hypothèse.

Comparaisons avec les années antérieures

Nous avons noté plus haut une baisse des effectifs étudiants par rapport à l'année 1970-1971. Si nous nous reportons à l'année 1968-1969 et que nous examinons les chiffres pour chaque année depuis ce temps, nous obtenons les données qu'on trouve au tableau VIII.

TABLEAU VIII
ACQ – Effectifs étudiants
Comparaison avec les années antérieures

Année:	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972
Étudiants:	9366	7326	8886	8518

Ce tableau VIII permet de constater qu'il y a eu fluctuation des effectifs étudiants dans les collèges privés membres de l'ACQ depuis 1968-1969. Cela tient, selon nous, à plusieurs facteurs, dont la disparition de certains collèges privés au profit du secteur public, la fermeture du niveau collégial dans certaines institutions qui se consacrent désormais au secondaire, l'addition, d'autre part, de certaines institutions qui n'adhéraient pas à l'ACQ les premières années et qui reçoivent un nombre plus ou moins grand d'étudiants, etc.

On peut difficilement parler, ici encore, de fondation de nouveaux collèges. Tout au plus faut-il voir, parmi les collèges qui ont adhéré à l'ACQ depuis trois ans, des institutions qui fonctionnaient déjà en dehors des cadres de l'Association comme collèges ou écoles normales, des instituts familiaux et autres qui ont modifié leurs programmes et offrent désormais le cours collégial (enseignement général et/ou professionnel selon le cas).

TABLEAU IX
ACQ – Personnel enseignant 1971-1972
(Selon l'état de vie)

	Plein temps	%	Temps partiel	%	Total
Prêtres	58	13.7 (49.6) ⁵	59	14.7 (50.4)	117
Frères	41	9.7 (74.5)	14	3.5 (25.5)	55
Sœurs	77	18.2 (49.4)	79	19.7 (50.6)	156
Laïques (hommes)	196	46.8 (53.0)	174	43.4 (47.0)	370
Laïques (femmes)	49	11.6 (39.5)	75	18.7 (60.5)	124
TOTAL:	421	100% (51.2)	401	100% (48.8)	822

Le personnel enseignant dans les collèges privés

On remarque, au tableau IX, que les 24 collèges privés dont il est ici question comptent un total de 822 professeurs répartis à peu près également entre personnel à plein temps (51.2%) et à temps partiel (48.8%).

C'est parmi les laïques (hommes) qu'on trouve le groupe le plus nombreux. Ceux-ci représentent 46.8% du personnel à plein temps et 43.4% du personnel à

temps partiel. Au total, le personnel laïque, hommes et femmes, représente 58.4% du personnel à plein temps et 62.1% du personnel à temps partiel. Notons que nous comptons toujours, comme personnel à temps partiel, des personnes qui, bien qu'engagées à plein temps par le collège, consacrent une part de leur temps à une autre tâche (enseignement au secondaire, fonction administrative, etc.).

5. Les chiffres entre parenthèses représentent les pourcentages de personnes à plein temps et à temps partiel dans chaque catégorie.

TABLEAU X
ACQ – Personnel enseignant 1971-1972
 (Selon le sexe)

	Plein temps	%	Temps partiel	%	Total
Hommes	295	70.1 (54.4)	247	61.6 (45.6)	542
Femmes	126	29.9 (45.0)	154	38.4 (55.0)	280
TOTAL:	421	100% (51.2)	401	100% (48.8)	822

Si nous examinons le tableau X, nous remarquons que les hommes sont en majorité, soit 70.1% du personnel à plein temps et 61.6% du personnel à temps partiel. Nous avons déjà vu au chapitre des effectifs étudiants que les garçons représentaient 56.8% des effectifs étudiants et les filles 43.2%. Nous signalons ce fait pour indiquer une tendance: il ne nous paraît pas utile d'en dégager ici les «pourquoi», les avantages ou les inconvénients: nous n'avons d'ailleurs pas à notre disposition les données nécessaires pour entreprendre une telle étude qui, de toute façon, n'aurait pas sa place ici.

DANS LES CEGEP

On compte actuellement au Québec 39 collèges d'enseignement général et professionnel dont 2 en voie d'organisation ne reçoivent pas encore d'étudiants. Bien que ces deux collèges aient déjà commencé à engager leur personnel enseignant, nous ne tiendrons compte, dans le calcul des effectifs étudiants et du personnel enseignant, que des 37 collèges en opération.

Les effectifs étudiants

Les 12 premiers CEGEP, créés en septembre 1967, en sont donc à leur cinquième année d'existence. Ceux-ci ouvraient leurs portes, en 1967-1968, à 13336 étudiants, dont 7918 dans les programmes d'enseignement général et 5418 inscrits à l'enseignement professionnel. Les 37 collèges dont nous tenons compte ici recevaient, en septembre 1971, 75396 étudiants à plein temps.

Notons immédiatement que le nombre réel d'étudiants à plein temps inscrits au premier semestre peut différer légèrement du nombre que nous obtenons ici. Les difficultés que rencontrent certains collèges, notamment ceux qui reçoivent un grand nombre d'étudiants, à réunir les statistiques demandées dans un laps de temps relativement court expliquent ce fait.

Le nombre d'étudiants inscrits au premier semestre varie considérablement d'un CEGEP à l'autre, selon la situation géographique du collège, les options qu'il offre ou la fondation plus ou moins récente du CEGEP. Les chiffres dont nous disposons nous indiquent que le plus petit collège comptait, au premier semestre, 530 étudiants tandis que le plus grand en recevait près de 6300.

TABLEAU XI
CEGEP – Effectifs étudiants à plein temps
 (au 30 septembre 1971)

	Collège I				Collège II				Collège III				TOTAL			
	G	F	+	Total	G	F	+	Total	G	F	+	Total	G	F	+	Total
Enseignement général:	10048	7028	3101	20177	9081	5873	3633	18587	—	—	—	—	19129	12901	6734	38764
Enseignement professionnel:	6801	6553	2696	16050	4797	4727	2000	11524	3526	3233	1332	8091	15124	14513	6028	35665
Autres programmes:	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	585	382	—	967
TOTAL:	16849	13581	5797	36227	13878	10600	5633	30111	3526	3233	1332	8091	34838	27796	12762	75396

+ Les colonnes marquées du signe + donnent le nombre d'étudiants inscrits à tel programme dans 3 collèges qui n'ont pu nous fournir la répartition de ces effectifs entre garçons et filles.

Le tableau XI nous permet de voir la répartition des effectifs étudiants selon les programmes suivis par les garçons et les filles. Trois collèges n'ayant pu nous fournir la répartition entre garçons et filles, nous inscrivons, dans les colonnes marquées (+), les effectifs globaux de ces trois collèges pour chaque niveau et chaque type de cours.

Sans tenir compte des 12762 étudiants inscrits dans cette colonne (+) et qui représentent près de 17% de tous les effectifs, nous constatons que sur les 62634 étudiants qu'on trouve inscrits dans les colonnes *garçons* (G) et *filles* (F), les premiers représentent 55.6% des étudiants inscrits dans les CEGEP et les filles 44.4% de ces effectifs.

Si nous faisons l'hypothèse que la répartition des 12762 étudiants de la colonne (+) est proportionnellement la même, nous remarquons une légère augmentation du pourcentage de jeunes filles dans les CEGEP, celles-ci comptant, l'an dernier, pour 42.6% de l'ensemble des étudiants.

Au chapitre de la répartition des effectifs dans les programmes d'enseignement général et professionnel, nous remarquons également une tendance vers un meilleur équilibre. Le tableau XII nous permet, en effet, de voir l'évolution des effectifs dans ces deux types de cours.

TABLEAU XII
CEGEP – Effectifs étudiants
Comparaisons avec les années antérieures

Année:	1967-1968	1968-1969	1969-1970	1970-1971	1971-1972
Nombre de collèges:	12	23	30	33	37
Général:	59.4%	63.2%	57.0%	55.3%	51.4%
Professionnel:	40.6%	36.8%	43.0%	44.7%	48.6%
Nombre total d'étudiants:	13,336	32,847	47,152	63,126	75,396

Le personnel enseignant dans les CEGEP

Les 37 CEGEP actuellement en opération comptent un total de 5597 professeurs, dont 4676 sont engagés à plein temps.

Les hommes sont fortement majoritaires (voir tableau XIII) représentant 72.3% du personnel à plein temps et 71.0% du personnel à temps partiel, tandis que, chez les étudiants les garçons ne représentent que 55.6% des effectifs.

Le tableau XIV nous permet de voir qu'il y a eu une évolution assez marquée au cours des cinq ans d'existence des CEGEP quant à la répartition du personnel enseignant. Alors qu'en 1967-1968 les femmes ne représentaient que 8% du personnel à plein temps, ce pourcentage a été en croissant au cours des années suivantes et atteint, pour 1971-1972, 27.7% de tout le personnel à plein temps.

La différence est moins marquée en ce qui concerne le personnel dit «à temps partiel», ce groupe connaissant, plus que le premier, des fluctuations au cours des années.

TABLEAU XIII
CEGEP – Personnel enseignant 1971-1972

	Plein temps	%	temps partiel ⁶	%	Total
Hommes:	3382	72.3	653	71.0	4035
Femmes:	1294	27.7	268	29.0	1562
TOTAL:	4676	100%	921	100%	5597

6. A ce nombre, il faut ajouter 68 professeurs à temps partiel, le collège ne nous ayant pas indiqué s'il s'agissait d'hommes ou de femmes. Notons également que nous comptons, comme professeurs à temps partiel, tant les chargés de cours, professeurs à la leçon, que ceux qui ont une charge d'enseignement à demi-temps, par exemple.

TABLEAU XIV
CEGEP – Personnel enseignant
Comparaisons avec les années antérieures

	1967-1968		1968-1969		1969-1970		1970-1971		1971-1972	
	Plein temps	Temps partiel								
Hommes:	92.%	78.3%	85.6%	81.5%	77.5%	79.4%	74.8%	74.%	72.3%	71.%
Femmes:	8.%	21.7%	14.4%	18.5%	22.5%	20.6%	25.2%	26.%	27.7%	29.%
TOTAL:	100%	100%								

EN GUISE DE CONCLUSION

Nous avons tenté, au long des pages qui précèdent, de donner un aperçu du nombre d'étudiants et de professeurs dans les institutions privées et les CEGEP qui composent les diverses associations regroupés au Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE). Que cer-

tains chiffres puissent être contestés, l'auteur de ces lignes ne s'en offusquera pas, sachant que les statistiques, dans le domaine de l'enseignement au Québec, sont particulièrement difficiles à recueillir. Nous croyons toutefois nous en être tenu le plus près possible de la réalité et ce n'est que dans quelques cas d'exception que nous n'avons pu recueillir de données complètes ▼